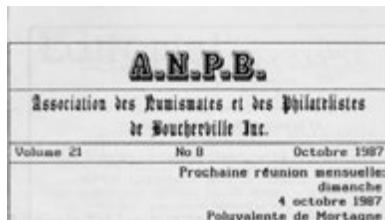


Le bulletin papier, la fin d'une époque

Jean Lafontaine



De 190 qu'ils ont déjà été, il ne reste plus que 18 abonnements. Huit viendront à échéance d'ici l'automne si bien qu'il n'en restera plus que 10.

Même si nous bénéficions actuellement de tarifs d'impression extrêmement réduits grâce aux faveurs d'un de nos membres imprimeur, l'ensemble des coûts demeure astronomique. Il nous faut en effet imprimer un minimum de copies et réservrer des exemplaires pour les archives, aussi bien locales que gouvernementales.

D'autant loin que je me souvienne, les bulletins étaient dactylographiés par la secrétaire de Serge Laramée et portés chez Scribec pour y être photocopiés et assemblés. C'était dans les années '80.

Puis, avec l'arrivée des ordinateurs, les originaux ont été produits avec une imprimante à points, permettant la fantaisie des caractères de toutes sortes. L'arrivée de nouvelles imprimantes à points de haute résolution (24 points) a facilité la reproduction de photos. Puis vint l'imprimante laser qui, encore aujourd'hui, produit de bons résultats. La couleur s'est ajoutée par la suite.

La venue d'un bulletin électronique au format PDF a bouleversé la distribution de notre *Bulletin*. Les coûts d'impression étant nuls, notre Association a donc commencé à vendre des abonne-



Originellement publié dans le *Bulletin de liaison* de mai 2013

Nous avons donc des frais mensuels d'environ 125 \$ auxquels il faut ajouter les coûts d'expédition de près de 1,50 \$ l'unité. Lorsque nous n'aurons plus que 10 abonnés, le prix unitaire sera donc de 14 \$ par bulletin mensuel.

En ce moment, le prix d'abonnement au format papier est de 40 \$ par année, soit 30 \$ de plus que la cotisation normale. Dès lors, nous aurons une perte nette annuelle de 110 \$ par abonnement.

Un autre facteur à considérer est le coût de l'édition du bulletin. De nouvelles techniques permettraient d'économiser environ 1000 \$ par année pour l'édition d'un bulletin électronique. Cependant, cette technique ne peut s'appliquer à l'édition de deux formats différents, l'un numérique et l'autre papier. Le format papier exige en effet d'être imprimé sur une feuille 11x17 pouces alors que le numérique est produit en format 8½x11 pouces.

Nous avons d'une part une perte annuelle de plus de 1000 \$ sur l'impression d'un bulletin papier et, d'autre part, nous ratons une économie de 1000 \$ sur les frais d'édition. Une telle dynamique économique n'est pas soutenable.



Des mesures transitoires ont été envisagées pour que l'Association respecte ses engagements actuels envers ceux qui ont acquitté un abonnement papier tout en réduisant les frais à des niveaux plus acceptables. L'une de ces mesures consiste à abandonner le format de livret de l'imprimé et de plutôt reproduire sur papier 8½x11 la version électronique. Cette mesure permettra de réaliser dès septembre des économies d'environ 1 000 \$ sur les frais d'édition. Il ne restera ensuite qu'à distribuer la version papier du bulletin électronique jusqu'à l'attrition des abonnements présents.

Avec l'avancée rapide des technologies de l'information, que nous réserve l'avenir?